



COMMUNE DE BAVOIS

PREAVIS MUNICIPAL NO 22/2018 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 11 DECEMBRE 2018

OBJET : Budget 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal le budget de fonctionnement de l'année 2019 qu'elle a adopté dans sa séance du 29 octobre 2018.

Ce budget laisse apparaître un excédent de charges de **fr. 186'490.00**.

Le budget que nous vous présentons appelle les commentaires suivants :

Des amortissements comptables d'un montant de fr. 302'780.00 ont été comptabilisés ainsi que fr. 18'000.00 du patrimoine financier.

Point 2 : Finances

21 : Impôts

L'impôt sur le revenu des personnes physiques compte 210.4001.00 et fortune des personnes physiques compte 210.4002.00 ont été calculés sur la base de la moyenne des comptes 2017 et du budget 2018.

Suite à l'entrée en vigueur de la RIE III vaudoise, l'impact sur les personnes morales ne se fait pas trop ressentir sur le point impôts du budget mais aura une incidence sur la péréquation. Les chiffres définitifs seront connus au bouclage des comptes 2019 soit en été 2020. En compensation de la perte de revenus sur les personnes morales, l'Etat versera la somme de fr. 11'200.00 à Bavois (50 mio au total pour le Canton).

Point 3 : Domaines et bâtiments

35 : Bâtiments

Chiffre 353 : Collège

Compte 353.3140.00 réfection du sol de la place de jeux d'un montant de Fr. 25'000.00.

Chiffre 354 : Grande Salle

Compte 354.3140.00 Remplacement des rideaux des fenêtres pour un montant de fr. 15'000.00.

Chiffre 356 : Eglise

Compte 356.3140.00 isolation de la nef de fr. 6'500.00.

Point 4 : Travaux

Chiffre 43 : Routes et chemins

Compte 430.3142.00 Entretien réseau routier est prévu au budget : Réfection de la route des Gubières pour fr. 55'000.00.

Chiffre 44 : Parcs, promenades et cimetière

Compte 441.3140.00 : Entretien du cimetière fr. 4'000.00 pour la replantation d'arbres.

Chiffre 460 : Réseau d'égout et d'épuration

460.3144.01 Démontage de l'ancienne STEP de fr. 50'000.00 prélevé au fond de réserve 460.4811.00.

Point 5 : Instruction publique et cultes

Chiffre 51: Enseignement primaire

Compte 510.3520.00 et 01 : augmentation du nombre d'élèves, soit 18 de plus qu'en 2018.

Point 7 : Sécurité sociale

Chiffre 72 : Prévoyance sociale

Compte 720.3510.41 UAPE part communale : fr. 130'000.00 ce chiffre correspond à la participation estimée du déficit de l'UAPE. Augmentation du nombre d'enfants accueillis.

Budget des investissements

Les remblais de terre des parcelles communales traités dans le préavis no 23/2018.

L'achat d'un nouveau véhicule communal en remplacement de la Fiat fera l'objet d'un nouveau préavis courant 2019.

Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre la décision suivante :

Le Conseil communal,

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission de gestion et finances,

Décide :

- D'approuver le budget 2019 avec un déficit de **fr. 186'490.00** tel que présenté.
- De décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic	Secrétaire
 Thierry Salzmann	 Carole Pose



Bavois, le 12 novembre 2018